

AKTUELL



LTPES

Surprise programmée

David Wagner

Ignorer un problème, jusqu'à ce qu'il devienne ingérable. C'est ce qui semble être la méthode de travail du ministère de l'Education nationale.

C'est ce qu'on appelle un travail bâclé. Si les responsables du ministère de l'Education nationale (MEN) étaient jugés à l'aune des critères qu'ils appliquent aux élèves, ils seraient au mieux ajournés. Comment interpréter sinon le cafouillage autour du Lycée technique pour professions éducatives et sociales (LTPES) ?

En tout cas, une quarantaine d'élèves de ce lycée situé à Mersch se trouvent actuellement dans une situation bien pénible. Inscrits dans les classes de 11ePS (Professions de santé) et destinés à rejoindre la section ED du LTPES (celle qui forme les éducateurs), ils doivent encore passer un examen d'ajournement. Rien de bien grave jusque-là, hormis des vacances d'été quelque peu compromises. Mais voilà, fin juillet, la direction du lycée leur a fait savoir qu'ils ne pourraient pas intégrer la classe de leur choix, faute de places en nombre suffisant. Et de leur conseiller soit de trouver une place dans une école à l'étranger, soit de se réorienter, ce qui, pour des élèves qui s'y préparaient depuis deux ans, n'a rien de réjouissant.

Le ministère « envisage » une solution

Ni une, ni deux, les députés libéraux Eugène Berger et Xavier Bettel se sont fendus d'une question urgente à Mady Delvaux, ministre de l'Education nationale. Ils veulent entre autres savoir si elle est au courant des problèmes de surpopulation, connaît la base légale de la direction qui aurait motivé le refus, comment elle entend remédier à la situation et comment elle entend éviter de tels problèmes à l'avenir. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la réponse ministérielle est plus que brève. Elle se limite à des chiffres documentant l'augmen-

tation des admissions en 12eED depuis l'année scolaire 2010/2011 (de 312 à 334), qualifiant cette tendance de « spectaculaire » et se satisfait d'un lapidaire : « Pour une quarantaine d'élèves ajournés en classe de 11ePS, une solution devra être envisagée de concert avec la direction du LTPES, en septembre. » En gros, la ministre répond par la question. Encore heureux que son administration « envisage » une solution. Par contre, aucune clarification quant aux autres questions. L'omission de réponse à certaines questions parlementaires est un vieux truc dont beaucoup de députés doivent faire les frais. Mais il cache tout simplement des lacunes de justification. Un mea culpa serait bien plus honnête.

Car la situation, comme l'indique d'ailleurs la réponse, n'est pas un fait nouveau. C'est ce que constate aussi le syndicat Santé et services sociaux de l'OGBL qui rappelle qu'elle est connue depuis des années et ne comprend pas pourquoi le ministère n'a jamais rien entrepris afin de remédier à cette situation. Et de mettre en question les propos du directeur de l'établissement, Henry Welschbillig, selon lequel il faudrait éviter qu'un nombre trop important d'élèves diplômés de son lycée ne se retrouvent au bout du compte sans emploi. Car au contraire, les besoins dans ce secteur sont, selon l'OGBL, encore très importants. Et il est important de disposer de personnel de qualité. L'OGBL se saisit ainsi de l'occasion pour rappeler qu'un projet de loi datant de 2012 prévoyant une augmentation du personnel qualifié de 40 à 60 pour cent dans l'éducation infantile n'a plus refait surface. Pendant ce temps, le ministère conseille aux ajournés de prendre leur mal en patience et de bâcher comme si de rien n'était. Et qui sait, peut-être seront-ils assez démotivés pour rater l'examen. Ce qui « résoudrait » le problème. Jusqu'à l'année prochaine...

SHORT NEWS

L'OGBL interpelle

(dv) - Le secrétaire général de l'OGBL, André Roeltgen, n'est pas homme à y aller par quatre chemins. Surtout pas en période électorale. Et c'est à cette occasion qu'il s'adresse aux partis politiques et aux candidats, afin qu'ils s'expriment clairement sur un certain nombre de sujets majeurs. Le message est clair : les partis qui formeront le gouvernement suite aux élections du 20 octobre devront rompre avec la politique sociale du gouvernement actuel qui a causé l'échec de deux tripartites. Dans le cas contraire, il serait illusoire de parler de « renouveau ». C'est évidemment le cas de l'indexation des salaires. Sur ce point, le syndicat se montre intransigeant : les partis doivent montrer patte blanche, ne pas répondre de manière évasive, le tout sans langue de bois. Ils doivent ainsi indiquer s'ils sont pour la réintroduction intégrale du système, et, le cas échéant, quelle « manipulation » ou quelle « dégradation » ils prévoient. Quant à l'index plafonné, que l'OGBL qualifie de proposition « populiste », il égrène les arguments en sa défaveur. Mais il n'y a pas que l'index qui préoccupe l'OGBL. Celui-ci prévient également ceux qui voudraient toucher au salaire minimum ou bien encore remettre en cause les conventions collectives. Reste à voir quels partis voudront se couper d'une organisation comptant 60.000 membres.

Stunk bei der Polizei

(avt) - Der Leserbrief im Wort, in dem ein Polizeibeamter und Gewerkschafter Missstände innerhalb der Polizei ausgeplaudert und einigen hohen Beamten Inkompetenz vorgeworfen hatte, sorgt noch immer für Furore. Wegen Verletzung der Schweigepflicht wurde der Beamte erst mit einem Disziplinarverfahren abgestraft, dann meldeten sich auch Stimmen aus der Politik zu Wort. Die Grünen forderten Aufklärung und LSAP-Fraktionschef Lux sah in einer parlamentarischen Anfrage gar das Recht auf freie Meinungsäußerung gefährdet. Indirekt hatte Halsdorf in seiner Antwort Spannungen bei der Polizei eingeräumt. Doch damit gibt sich Lux nicht zufrieden. In einem offenen Brief an den Polizeiminister stellt er sich nun voll und ganz hinter den Beamten. Dieser habe lediglich Kritik an Missständen geäußert, die der Polizeigewerkschaft schon lange bekannt seien. Ein Disziplinarverfahren findet Lux völlig unangemessen. Stattdessen fordert er eine gründliche interne Überprüfung des Polizeibetriebs als Basis für eine umfassende Reform. Parallel dazu sollen Diskussionsplattformen geschaffen werden, auf denen sich die Beamten konstruktiv austauschen können. Ob sich die „cadres supérieurs“ an solchen Gesprächsrunden beteiligen werden, steht noch in den Sternen.

L'ADR rassemble ses restes

(lc) - Bien qu'il fasse partie du spectre politique grand-ducal luxembourgeois depuis des décennies, l'ADR risque de se prendre une énorme raclée aux élections anticipées d'octobre. Déjà amputé de deux de ses députés, Jean Colomera et Jacques-Yves Henckes, qui ne supportaient plus les lubies ultra-conservatrices de l'ex-président du parti Fernand Kartheiser, fin 2012, l'ADR n'a retrouvé ni sa forme, ni même une ligne politique cohérente depuis. L'OPA lancée par l'AhL de Kartheiser sur le parti, qui voulait en faire un « parti à droite du CSV » a laissé des cicatrices profondes. Mais au lieu de désespérer, l'ADR essaie de regarder de l'avant, même s'il ne change pas de recette. Une femme parmi les huit candidats de tête - bon, on n'imagine pas une discussion sur un quota féminin avec Kartheiser - et plein de vieux visages : Roby Mehlen, qui n'avait pas récupéré son siège à l'Est, Roy Reding au Centre, tandis qu'au Sud ce sont Gast Gybérien et Fernand Kartheiser qui se retrouvent en tête. Le changement tant promis n'est pas pour demain, surtout si on sait que le parti est financièrement aussi ruiné que les finances de l'Etat qu'il déplore tant.